



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LES 20 ANS DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU STATUT DE ROME, TRAITÉ FONDATEUR DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

« Le principe de complémentarité :  
la clé d'un système global de lutte  
contre l'impunité des crimes  
internationaux »

**Programme** 24 octobre 2022 à partir de 13h30



COUR DE CASSATION

## 13 h 30 – ACCUEIL

Accueil du public

## 14 h – PROPOS INTRODUCTIFS

- **Christophe Soulard**, Premier président de la Cour de cassation
- **François Molins**, Procureur général près la Cour de cassation
- **Marc Perrin de Brichambaut**, Conseiller d'État, juge à la Cour pénale internationale, représentant le Président de la Cour M. Piotr Hofmański
- **Mame Mandiaye Niang**, Procureur adjoint à la Cour pénale internationale, représentant le Procureur de la Cour M. Karim Khan

## 14 h 40 – RAPPEL HISTORIQUE : L'ÉVOLUTION DE LA COMPLÉMENTARITÉ DU STATUT DE ROME A AUJOURD'HUI

- **François Alabrune**, Ambassadeur de France auprès du Royaume des Pays-Bas, ancien directeur des affaires juridiques de l'Europe et des Affaires étrangères (*à confirmer*)
- **Bruno Cotte**, Président honoraire de la chambre criminelle de la Cour de cassation, ancien juge à la Cour pénale internationale

## 15 h 10 - TABLE RONDE N°1 : L'ÉMERGENCE D'UN SYSTÈME GLOBAL DE JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE

**Modératrice : Muriel Ubéda-Saillard**, Professeure de droit à l'Université de Lille

- 1) *Quelles dynamiques de la complémentarité et de la coopération ?*
- 2) *Quelles innovations régionales ? Focus sur 3 régions : Ukraine, Afrique subsaharienne et Afrique du Nord et Moyen Orient.*

- **Anne Leprieur**, Conseillère à la chambre criminelle de la Cour de cassation

*Le partage de compétence entre les juridictions*

- **Hervé Ascensio**, Professeur de droit à l'École de droit de la Sorbonne

*La complémentarité entre les juridictions nationales, hybrides et internationales*

- **Jean-François Ricard**, Procureur de la République antiterroriste près le tribunal judiciaire de Paris, dont dépend le pôle crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre

*La coopération entre acteurs nationaux, régionaux et internationaux en Ukraine*

- **Bettina Ambach**, Directrice de Wayamo Foundation (Berlin)

*Un exemple de la mise en œuvre du principe de complémentarité en Afrique subsaharienne*

- **Haykel Ben Mahfoudh**, Professeur de droit, avocat, directeur de la Mission Universitaire de Tunisie en Amérique du Nord (Montréal)

*Les défis régionaux de la coopération : exemple de la zone Afrique du Nord et Moyen Orient*

**Pause : 16h30 – 16h50**

## 16 h 50 - TABLE RONDE N°2 : LA CONSTRUCTION D'UNE CULTURE PENALE INTERNATIONALE COMMUNE

**Modérateur :** **Nicolas Guillou**, Juge de la mise en état aux chambres spécialisées pour le Kosovo

- 1) *Quelles synergies à créer au service de la lutte contre l'impunité des crimes de masse ?*
- 2) *Quelle culture pénale internationale commune ?*

- **Toussaint Muntazini**, Procureur spécial de la Cour pénale spéciale de la République Centrafrique

*Les défis d'une équipe multinationale*

- **Catherine Marchi-Uhel**, Magistrate, Cheffe du Mécanisme international chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en Syrie depuis 2011

*Des innovations technologiques au service des enquêtes et de la gestion des preuves des crimes de masse*

- **Aurélia Devos**, Première Vice-présidente adjointe au tribunal judiciaire de Lille, ancienne cheffe du pôle crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre

*Vers une pratique commune du grand procès des crimes de masse*

- **Viviane Dittrich**, Directrice adjointe de l'Académie internationale des principes de Nuremberg

*Vers un écosystème de formation et de recherche sur la justice pénale internationale*

- **Joël Hubrecht, Chercheur**, responsable du programme Justice pénale internationale et transitionnelle à l'Institut des Etudes et de la recherche sur le Droit et la Justice (IERDJ)

*La complémentarité au service d'une mémoire commune*

## **18 h - PROPOS CONCLUSIFS**

- **Directeur des affaires juridiques du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**
- **Ministre de la Justice, Garde des Sceaux (à confirmer)**